



# En 2022

## *connectez-vous* sur le site de la SFP et *adhérez* à notre Société en faisant *acte de candidature* directement sur le site !

- Vous êtes **PATHOLOGISTE**  
Devenez **Membre Titulaire** de la Société Française de Pathologie.  
La cotisation groupée d'un montant de 180€ (France métropolitaine) ou 220 € (hors France métropolitaine), inclut :
- ✓ la cotisation SFP proprement dite
  - ✓ et l'abonnement à titre personnel aux Annales de Pathologie avec, pour les résidents hors France métropolitaine, des frais de port supplémentaires d'un montant de 40 €

Le fait d'être **Membre Titulaire** de la SFP vous apporte de **nombreux avantages** :

- ✓ une **réduction** pour l'inscription à Carrefour Pathologie **si vous adhérez** à la SFP **avant le 4 septembre 2022**
- ✓ un **tarif d'inscription préférentiel** pour les EPU organisés par la SFP
- ✓ un **accès réservé** sur le site de la SFP
  - ➔ à l'annuaire des membres et à la messagerie de la SFP permettant une communication facilitée
  - ➔ à la totalité des archives des histoséminaires de la SFP (lames virtuelles, hand-out, présentations power point)
  - ➔ ainsi qu'à celles des conférences de Carrefour et des séminaires web mis en ligne

- Vous êtes **INTERNE EN ANATOMIE PATHOLOGIQUE**  
Devenez **Membre Junior** de la Société Française de Pathologie ou renouvelez votre adhésion annuelle.  
Cette **inscription est gratuite**. Elle vous apporte en plus de l'accès réservé au site de la SFP :
- ✓ la **gratuité** de l'inscription à Carrefour Pathologie ou une inscription à un tarif préférentiel **si vous adhérez** à la SFP **avant le 30 Juin 2022**
  - ✓ et l'abonnement à titre personnel aux Annales de Pathologie au tarif préférentiel de 65 €

- Vous êtes **ASSISTANT HOSPITALIER EN ANATOMIE PATHOLOGIQUE**  
Devenez **Membre** de la Société Française de Pathologie :
- ✓ soit en tant que **Membre Junior** : inscription gratuite
  - ✓ soit en tant que **Membre Titulaire** : cotisation de 180 € incluant votre abonnement à titre personnel aux Annales de Pathologie
- Dans les deux cas, **vous bénéficiez en plus des avantages** listés ci-dessus
- ✓ d'une **réduction** sur l'inscription à Carrefour Pathologie **si vous adhérez** à la SFP **avant le 30 Juin 2022**

En 2022  
*connectez-vous* sur le site de la SFP [www.sfpathol.org](http://www.sfpathol.org)  
et *adhérez* à notre Société en faisant acte de candidature directement !



# Bulletin d'adhésion / Cotisation 2022

- ✓ Demande d'adhésion : acte de candidature en ligne sur le site : <http://www.sfpathol.org>
- ✓ Plus d'informations sur les modalités d'adhésion sur le site, à la rubrique 'Inscription'
- ✓ Cotisation d'adhésion :

Pour être **Membre Titulaire** de la SFP :

Cotisation groupée incluant l'abonnement aux Annales de Pathologie :

- France métropolitaine : 180 €
- hors France métropolitaine : 220 € (180 € + 40 € de frais de port)

Pour les **Internes en anatomie pathologique** être **Membre Junior** de la SFP :

- sans l'abonnement aux Annales de Pathologie : gratuité
- avec l'abonnement aux Annales de Pathologie : tarif préférentiel de 65 €

Pour les **Assistants hospitaliers en anatomie pathologique** être **Membre** de la SFP :

- Membre Junior**, sans l'abonnement aux Annales de Pathologie : gratuité
- Membre Titulaire**, avec l'abonnement aux Annales de Pathologie : cotisation groupée 180 €

## Règlement :

- Par paiement en ligne sécurisé sur le site <http://www.sfpathol.org>
- Par virement en indiquant l'objet et le nom du cotisant  
(IBAN : FR76 3000 3033 5200 0372 6395 759 ; BIC : SOGEFRPP)
- Par chèque bancaire établi à l'ordre de la SFP  
(Merci de mentionner au dos du chèque le nom du cotisant)

## COTISANT (Toutes les rubriques sont à renseigner) :

Nom ..... Prénom .....

Vous êtes :

- Universitaire     Praticien Hospitalier     Praticien de CLCC     Libéral (T.Pl. ou T. Pa.)

Adresse professionnelle : .....

Code postal ..... Ville ..... Pays .....

*Adresse d'envoi des Annales de Pathologie si différente :*

.....

Code postal ..... Ville ..... Pays .....

Tél. : ..... Fax : .....

E-mail : .....



### **Pour les règlements par chèque bancaire : A retourner à l'attention de :**

**SFP - Pr. Sophie Prévot**

Service d'Anatomie Pathologique

Centre Hospitalier de Bicêtre

78 rue du Général Leclerc, 94275 KREMLIN - BICETRE Cedex

Tél. : +33 (0)1 45 21 78 74 - e-mail : [sfpathol@gmail.com](mailto:sfpathol@gmail.com)